

Kourou, vendredi 13 mars 2020

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,
Circonscription de Kourou I
Macouria Montsinery-Tonnegrande



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Circonscription de
Kourou 1
Macouria
Montsinery-Tonnegrande

Madame Maryse PREVOT
IEN de la circonscription
de Kourou I

Téléph . 05 94 27 19 79

Portable : 0694 21 12 81

Télécop : 05 94 27 21 14

maryse.prevot@ac-guyane.fr

22, rue Justin Catayée

Site DEAL

97310 KOUROU

A

Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs
Mesdames et messieurs les professeur.e.s des
écoles
Circonscription de Kourou 1 Macouria
Montsinery Tonnegrande

OBJET : NOTE DE SERVICE : COVID 19/ ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Le Président de la République a indiqué que la Nation entrait dans une phase exceptionnelle à partir de ce lundi 16 mars 2020 pour faire face à la crise mondiale du COVID-19. Notre territoire et notre académie doivent mettre en œuvre l'ensemble des mesures décidées et participer à l'effort citoyen et collectif nécessaire pour surmonter cette épreuve.

Il nous revient donc de respecter et faire respecter les mesures barrière déjà largement diffusées pour endiguer la propagation du virus ; limiter et adapter nos déplacements et notre mode de vie à une situation de crise ; Et assurer la continuité de l'État et du service public d'Éducation que nous incarnons.

Les écoles, collèges et lycées n'accueilleront pas leurs élèves à compter de lundi, mais l'ÉCOLE n'est pas pour autant en vacances. Il vous appartient de mettre en place de façon pragmatique une continuité administrative support de la continuité pédagogique indispensable à la poursuite des apprentissages.

*Les parents et les élèves doivent pouvoir continuer à trouver les réponses utiles, que ce soit par le biais des outils de diffusion et communication habituels ou par une permanence suffisante et organisée au sein de chaque école et EPLE. Les personnels de l'Éducation Nationale continueront à avoir accès aux écoles et établissements et vous devrez les mobiliser selon un format que vous définirez avec **souplesse, pragmatisme et bienveillance** envers celles et ceux qui pourraient être confrontés à des difficultés pour faire garder leurs propres enfants, notamment. Les enseignants sont au cœur de la continuité pédagogique qu'il est indispensable de mettre en œuvre, selon les directives de Monsieur le recteur relayées par Madame l'IA-DAASEN.* Secrétaire Général académie de la Guyane

Afin que cette situation exceptionnelle ne marque pas davantage les inégalités sociales entre les élèves, trois configurations ont été identifiées pour les élèves de la circonscription de Kourou 1 Macouria Montsinery Tonnegrande :

- **A - L'élève est autonome et dispose d'un accès à Internet.** Il pourra bénéficier des ressources en ligne prévues par le Ministère de l'Éducation Nationale via le CNED
- **B - L'élève n'est pas autonome et dispose d'un accès à Internet.** Il bénéficiera des ressources en lignes recueillies sur le site de la circonscription.
- **C- L'élève ne dispose pas d'accès à Internet.** Il bénéficiera de ressources sur un support papier.

Pour ce faire, l'implication et la rigueur de chacun de vous est indispensable.

Je demande aux directeurs de s'assurer de l'actualisation des coordonnées des familles (mail et téléphone).

Configuration A

Sur le site du CNED, deux possibilités s'offrent aux enseignants et aux élèves :

a/ Une classe virtuelle peut être créée (l'enseignant peut échanger avec ses élèves par internet ou par téléphone). L'enseignant doit d'abord créer un compte sur le site à partir de son adresse académique (aller dans 1^{ère} visite/ ouvrir un compte) puis il peut créer une classe virtuelle grâce

au tutoriel (**uniquement en cas de certitude que tous les élèves de la classe, sans exception, peuvent se connecter.**)

b/ Des parcours « clé en main » sont proposés et l'élève effectue son travail en autonomie

Vous communiquerez le lien suivant aux parents par mail, SMS ou autre moyen : <https://ecole.cned.fr>

Configuration B

Du lundi 16 au vendredi 20 mars, l'équipe de circonscription mettra en ligne des ressources pour les 3 niveaux du Cycle 2 ainsi que pour les 2 niveaux du cycle 3 – *Concerne les élèves de la configuration B.*

Un référent école par niveau devra être nommé par le directeur/directrice. Il aura pour mission de collecter et de trier les activités proposées par ses collègues du même niveau.

La priorité devra être donnée aux apprentissages fondamentaux :

- Français (lecture, écriture, compréhension, production , en consolidation ou en remédiation)
- Mathématiques (système opératoire, jeux d'énigmes, problèmes simples, en consolidation ou en remédiation)

A partir du 18 mars, chaque mercredi avant 12h, le référent école devra transmettre le fichier définitif au format modifiable (Word, Open office) à la directrice /au directeur de l'école pour relecture. Cela suppose un travail d'équipe en amont.

La directrice/le directeur transmettra ce fichier aux CPC et aux formateurs suivants :

Pour le CP : Fabienne CASTEX

Pour le CE1 : Carole VIRAYE

Pour le CE2 : Séverine SURET

Pour le CM1 : Guilhem FERRANDO

Pour le CM2 : Johan EDMOND

Concernant la Maternelle, des propositions d'activités seront mises en ligne sur le site de la circonscription. De même, 2 liens de blogs d'école seront disponibles. Monsieur Cédric BARBEAU coordonnera l'ensemble du cycle.

Configuration C

Toutes ces ressources seront transmises aux directeurs qui les imprimeront et en feront des cahiers d'activités –

Les directrices /les directeurs et les enseignant.e.s devront être disponibles et joignables aux horaires habituels des écoles.

Consciente des responsabilités qui nous incombent en ce moment de crise, je sais pouvoir compter sur votre précieuse collaboration pour la mise en place de ce dispositif

L'Inspectrice de l'Education Nationale,
Circonscription de Kourou 1



Maryse PREVOT